

Avis de la Commission Communale du Vivre-Ensemble Interculturel

(modèle à compléter et adapter par votre commission)

À l'attention du Collège échevinal de la commune de [nom de la commune]

Objet : Amélioration de la communication communale concernant le droit de vote des résidents non-luxembourgeois

La Commission Communale du Vivre-Ensemble Interculturel de [nom de la commune], réunie le [date], souhaite attirer l'attention du Collège échevinal sur la nécessité de renforcer la communication et la sensibilisation autour du droit de vote des résidents non-luxembourgeois lors des élections communales.

Lors des élections communales de 2023, seuls [valeur absolue et %] ¹résidents non-luxembourgeois de notre commune se sont inscrits sur les listes électorales, alors que [valeur absolue] n'ont pas entrepris cette démarche.

Il est donc souhaitable et essentiel que davantage de résidents non-luxembourgeois s'inscrivent et participent activement à la vie démocratique locale. Pour faciliter l'accès à l'information et encourager une inscription et une participation plus larges, la Commission propose les mesures simples et peu coûteuses suivantes :

1. Visibilité accrue sur le site internet communal

- Intégrer un onglet ou une rubrique clairement identifiable sur le site internet de la commune intitulée « Inscription listes électorales ».
- Y publier des explications simples, dans plusieurs langues, concernant les conditions d'inscription et les échéances électorales.

2. Communication proactive

- Relayer l'information de façon régulière et ce sous différents formats (bulletin communal, réseaux sociaux, événements organisés par la commune).
- Mettre à disposition des flyers et/ou affiches fournis par le MFSVA dans les lieux publics (mairie, centre culturel, maison relais, etc.).

3. Approche inclusive

- Associer la Commission du Vivre-Ensemble Interculturel à la réflexion sur les outils de communication afin d'assurer qu'ils répondent aux besoins des différentes communautés de la commune.

¹ Chiffres disponibles dans la publication RED24 du Cefis

La Commission est convaincue que ces actions concrètes contribueront à renforcer l'information, à améliorer l'inclusion démocratique et à garantir une meilleure représentativité de l'ensemble des résidents de la commune.

Pour la Commission Communale du Vivre-Ensemble Interculturel de [nom de la commune]
[Nom et prénom du/de la président·e / secrétaire]

[Date et lieu]